



Assemblée Générale de l'AsMéd-VD
Mercredi 17 avril 2024
Bénévolat-VD, Lausanne

Présents : Catherine Sauer, Jean-Paul Corboz, Paula Monnard, Michel Lob, Séverine Berger, Nina Iacomini, Caroline Reithaar (PV), Layla Reithaar, Chantal Meylan, Elise Duret, Yves Philippe Bloch

Excusés : Isabelle Raboud (GE), Philippe Beck, Christophe Peter, Diane Duparc, Camille Chardon, Catherine Argenta, Claire Besson

1. PV de l'AG 2023 : adopté

2. Rapport d'activité 2023 : Il a été mis sur le site internet un peu tardivement cette année, pour cette raison Catherine en fait la lecture à l'assemblée. Il ne suscite pas de question particulière de la part des personnes présentes.

3. Comptes 2023 :

Layla Reithaar, trésorière, présente les comptes. L'association a enregistré une perte financière de 1587.75.-. Cette dernière est principalement attribuable à des frais exceptionnels, notamment ceux engagés à l'occasion des départs de notre ancien président et membre fondateur de l'association, Philippe Beck ainsi que notre estimée trésorière, Esther Tomanek. Les recettes liées aux médiations ont aussi diminué par rapport à 2022. Il convient de noter que malgré la perte de cette année, les comptes demeurent solides.

Le versement de la SVUP (société vaudoise d'utilité publique) diffère chaque année puisqu'il dépend du montant annuel (variable) dont dispose cette dernière.

Un fonds permettant de financer partiellement la formation continue des actifs est à disposition. Le demande doit être adressée par écrit au Comité avant toute inscription.

Le **rapport des vérificatrices** Claire Besson et Chantal Meylan est lu par Chantal. Elles recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes et remercient la trésorière Layla Reithaar pour sa patience et sa disponibilité ainsi que pour la bonne tenue des comptes.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

4. Décharge de la gestion du comité

Décharge est donnée au comité à l'unanimité des présents (le comité ne votant pas) pour sa gestion de l'association.

5. Elections statutaires

- Le **comité** était composé en 2023 de Catherine Sauer présidente, Jean-Paul Corboz, Michel Lob, Caroline Reithaar, Nina Iacomini et Séverine Berger.

L'entier des membres du comité se représente.

Personne ne se proposant pour rejoindre le comité, le comité actuel est réélu à l'unanimité.

- **Vérificatrices de comptes** : Chantal Meylan et Claire Besson, vérificatrices ainsi que Guillaume Cotteceau (vérificateur suppléant) sont réélus avec remerciements.

- Paula Monnard accepte de rester la membre externe de la **commission d'accréditation**.

6. Cotisation :

Le montant de la cotisation individuelle pour 2025 reste de 30.- frs, et pour les personnes morales, le montant est de 100.- frs.

7. **Divers** : le comité a choisi cette année de ne pas proposer d'invité pour la partie post-statuaire. Nous verrons ensemble comment nous souhaitons procéder pour la suite.

Yves pose la question de la pertinence d'intégrer un budget dans les comptes au vu de la diminution de nombre de médiations cette année. Faut-il accepter de nouveaux médiateurs-ices ou plutôt faire une pause ? Ces deux sujets seront traités en comité au mois de mai. A noter que des baisses du nombre d'appels et de médiations se sont déjà produites par le passé.

Paula est satisfaite de la nouvelle manière proposée de tenir le livre de bord.

Clôture de la séance : 20h30

Prise de notes : Caroline Reithaar